

«Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Jean-Marie BOCKEL « Sahara occidental : il faut redoubler d'efforts pour parvenir à une solution politique durable »»

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Jean-Marie BOCKEL « Sahara occidental : il faut redoubler d'efforts pour parvenir à une solution politique durable »

Jean Marie BOCKEL, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Sénateur du Maroc, ministre, et vice-président de l'UDI, est intervenu en séance à plusieurs reprises lors de l'examen du rapport relatif à ***parlementaire à la résolution du conflit du Sahara occidental*** ».

Le Sahara occidental est un territoire de la côte Nord-Ouest de l'Afrique, limitrophe du Maroc, de la Mauritanie et de l'Algérie. Il dispose du statut de « *partenaire pour la démocratie* » auprès de l'APCE – et le Front Polisario – qui a proclamé en 1976 la République sahraouie démocratique – revendiquent la souveraineté sur ce territoire.

Jean-Marie BOCKEL a défendu en séance l'équilibre du projet de résolution, présenté par la rapporteure Mme Maury PASQUET, présidente de la commission des questions politiques et de la démocratie. Ce texte souligne la nécessité de poursuivre les négociations sous l'égide des Nations-Unies, en vue de parvenir à une solution politique au conflit du Sahara occidental.

Le Sénateur s'est notamment opposé, lors de la discussion, à plusieurs amendements présentés par la commission des questions politiques et de la démocratie, à l'encontre de l'équilibre général du texte, risquant de fragiliser sa lisibilité et son objectivité en stigmatisant les parties.

Pour le Sénateur, « *le texte initial est extrêmement clair. Toute modification est superflue et crée un déséquilibre, en donnant le sentiment que nous ne sommes pas dans une démarche qui sera partagée, mais dans un climat de mise en cause permanente. Cela ne peut que nuire à notre démarche, alors que nous avons construit ensemble un texte équilibré.* »

Tout en reconnaissant les progrès effectifs réalisés par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme et de la démocratie, le Sénateur a également souligné la situation humanitaire au Sahara occidental, et établit un certain nombre de recommandations aux autorités marocaines et au Front Polisario et de l'Algérie.

Face à plusieurs tentatives d'ajouts sur ce point, le Sénateur est intervenu à nouveau pour défendre la cohérence du projet de résolution initial : « *nous ne devons pas déséquilibrer ce texte, et ce en envoyant des messages inutilement négatifs à des partenaires dont nous avons besoin qu'ils s'engagent de manière positive et déterminée dans la résolution de ce conflit.* »

Jean-Marie BOCKEL tient finalement à saluer l'adoption de ce projet de résolution, dont l'équilibre a pu être maintenu. « *Nous appelons nos partenaires pour la démocratie et les autres parties concernées à faire preuve de réalisme et d'un esprit de compromis pour aller de l'avant dans les négociations. Tous les pays membres du Conseil de l'Europe doivent également conjuguer leurs efforts dans la recherche d'une solution politique définitive, à même de garantir la sécurité et la stabilité de cette région.* »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)